Monsieur le Président,

J'aimerais remercier le Conseil de m'avoir donné la possibilité de participer à ce débat; je voudrais par ailleurs vous offrir mes bons voeux à l'occasion de votre accession à la présidence pour le mois de janvier. Le Conseil peut se réjouir de pouvoir compter sur votre habile direction en ces temps difficiles.

C'est avec un vif regret que le Canada voit poindre une nouvelle année, et une nouvelle décennie, sous le signe d'une crise qui a nécessité la convocation d'urgence de cette réunion.

Que personne n'essaie de minimiser le sérieux de la situation qui a donné lieu à ce débat. En demandant la convocation du Conseil de sécurité, plus de cinquante nations ont manifesté leur vive préoccupation à l'égard de la violation, en Afghanistan, de l'un des grands principes de la Charte des Nations Unies. L'invasion d'une nation indépendante par les Soviétiques est une contravention flagrante au droit international et, fait tout aussi grave en ces jours, un net renversement du processus de décolonisation entrepris il y a plus d'un quart de siècle. respect des principes et obligations du droit international est l'une des pierres d'angle de l'Organisation des Nations Unies et tous ses membres ont pris un engagement à cet égard. Il ne peut y avoir un ensemble de règles pour l'Union soviétique, et un autre pour le reste du monde. Canada n'a par conséquent d'autre choix que de s'associer à tous ceux - et ils sont fort nombreux - qui ont condamné l'initiative soviétique en Afghanistan comme étant un recours flagrant à la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique d'un petit État voisin.

On voudrait nous faire croire que l'Afghanistan était menacé d'agression extérieure et que l'intervention militaire massive d'une grande puissance - l'Union soviétique - s'imposait afin de soustraire le pays à ce Il va sans dire que personne n'est dupe, et mon gouvernement est fort déçu à la pensée que les dirigeants soviétiques ont réussi à se convaincre du bien-fondé de cette prétention et qu'ils essaient vraiment d'en convaincre les autres. De l'avis du gouvernement du Canada, avant l'invasion soviétique il régnait - et il règne toujours - en Afghanistan une guerre civile provoquée par la résistance d'une fraction importante de la population afghane de plus en plus aliénée par les politiques d'un régime qui a pris le pouvoir par des moyens antidémocratiques. Tout porte à croire que l'Union soviétique a été mêlée de près au coup d'État de décembre 1979; en fait, l'intervention militaire soviétique avait pour but de mettre en place un régime fantoche. Comme il nous a été donné de le voir, il est relativement facile d'installer dans un pays un régime